

Certitudes et quiproquos du débat colonial

Depuis un an la colonisation est redevenue un objet de discussions et de polémiques comme il y a un siècle. Justifications et condamnations sont assénées avec beaucoup d'assurance, des camps pro- ou anti- sont mis en scène. La nostalgie ou la colère s'affichent. Il est réclamé dans les médias qu'enfin cette période de notre histoire soit étudiée et enseignée. Un combat des mémoires s'instaure entre descendants des colonisés et descendants des colonisateurs et chacun se veut historien.

Remarquons d'abord que ce nouveau débat colonial peut être lu sur deux échelles, celle du temps présent de la société française qui le nourrit et celle du passé des anciens territoires colonisés qui en est l'enjeu. Mémoires (au pluriel) et histoire (en principe synthétique et objective) s'entremêlent dans une confusion entretenue trop souvent avec complaisance. Je m'aventure donc sur ce terrain miné, conforté par le souvenir d'une exploration déjà ancienne, tournée à vrai dire surtout vers l'Afrique centrale et orientale sous dominations belge, allemande ou britannique¹, mais en sachant que la « situation coloniale », pour reprendre l'expression pionnière de Georges Balandier², présente une logique spécifique. Les exemples pris seront essentiellement africains.

La mise en scène de mémoires antagonistes en 2005

Rappelons les principaux épisodes de cette montée en puissance d'un débat qui a occupé la une des grands journaux à plusieurs reprises, qui a inspiré des manifestations et des pétitions, et que l'explosion des banlieues à la fin d'octobre a semblé inscrire dans notre quotidien durant plusieurs semaines³.

Le 18 janvier 2005, un collectif lance une pétition intitulée par dérision « Nous sommes les indigènes de la République », associant revendications sociales et communautaires des descendants, blacks ou beurs, des colonisés des 19^e-20^e siècles et des asservis des siècles antérieurs (en clair les Antillais), contre les discriminations à l'emploi et au logement et aux vexations subies dans les banlieues et ailleurs.

Comme en écho à cette mobilisation identitaire, l'assemblée nationale adopte le 23 février suivant une loi préparée depuis 2004 sur « la reconnaissance de la Nation en faveur des Français rapatriés ». Dans son article 4, cette loi recommande que « la recherche universitaire accorde à l'histoire de la présence française outre-mer la place qu'elle mérite », ce qui n'a rien de choquant, mais ajoute que « les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif » de cette « présence ». Cette phrase était issue d'un sous-amendement du député UMP Vanneste, connu pour ses positions extrêmes, mais était bien dans la ligne du projet de loi qui insistait sur le rôle de la colonisation dans le « développement économique et social » comme dans le « rayonnement de la France » : nouvelle formulation du discours de Jules Ferry sur l'apport de « la civilisation ». La réaction des historiens ne s'est pas fait attendre : une pétition diffusée en mars soulignait le caractère insupportable d'une « histoire officielle » prônant une lecture partielle du régime colonial et qui, du même coup, venait justifier les manifestations de communautarisme chez les descendants des victimes de ce régime⁴. A la fin de novembre, les députés de droite persistent et signent en refusant de modifier cette loi. Le président de l'Assemblée nationale a été chargé d'organiser une consultation. Rien n'est réglé en fait.

La classe politique, en quête de clientèles, s'installe sur des positions propices à une « guerre des mémoires ». Cette fuite en avant peut s'avérer dévastatrice quand la « concurrence des victimes »⁵ fait chevaucher l'enjeu colonial et la reconnaissance des génocides, en opposant « Arabes » et « Juifs », voire « Noirs » et Juifs » dans la ligne d'un afro-antisémitisme inspiré de querelles nord-américaines. On se demande par exemple si Arno Klarsfeld, qui a accepté l'expertise demandée par le ministre de l'Intérieur, mesure les effets potentiels de ses déclarations sur les « bienfaits de la colonisation », compte tenu du combat qu'il incarne pour la mémoire juive⁶ : « la France a construit des routes, des dispensaires, apporté la culture (*sic*), l'administration... Le nier serait de l'aveuglement historique ». On imagine la réaction de

¹ J.-P. Chrétien, *L'Afrique des Grands lacs*, Flammarion, 2003.

² G. Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1951, pp. 44-79 (extraits repris *ibidem*, 2001, pp. 9-29).

³ Ce « journal » de 2005 doit beaucoup à la synthèse publiée par Pierre Boilley, « Loi du 23 février 2005, colonisation, indigènes, victimisations. Evocations binaires, représentations primaires », *Politique africaine* n° 98, juin 2005, pp. 131-140.

⁴ C. Liauzu, G. Meynier et al., « Non à l'enseignement d'une histoire officielle », *Le Monde*, 25 mars 2005.

⁵ Voir J.-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocides, identité, reconnaissance*, La Découverte, 2002.

l'avocat si un jour un gouvernement conservateur allemand demandait qu'on enseigne les aspects « positifs » du IIIe Reich : la construction des autoroutes, la résorption du chômage, etc. Comparaison intolérable, diront certains. Nous reviendrons sur cette manière de présenter « l'œuvre coloniale ».

Lucidités ou régressions du début du XXIe siècle

Au nom d'une rhétorique de « vérité », on assiste plus généralement à un retour en force de positions sommaires sur l'histoire des relations de l'Occident avec le reste du monde et sur les peuples du Sud. Le terrorisme islamiste et la politique américaine ont joué probablement un rôle en réinstallant le cynisme au cœur de la politique internationale, mais cette conjoncture s'inscrit dans le courant fasciné par le « choc des civilisations »⁷, c'est-à-dire dans le succès des idéologies communautaires, fondées sur la race, la « culture » au sens ethnique, les origines et la crispation « identitaire », dans un monde en panne de grands projets de changement social. L'affirmation des différences semble compenser l'impossibilité des alternances suggérée par le dogme néo-libéral. La contestation des logiques de la terre et du sang est même parfois récusée comme un leurre au profit de classifications jugées naturelles⁸. Tout cela est connu. Nous voulons seulement souligner ici l'application de cet air du temps à la question coloniale.

La nostalgie affichée du « beau temps des colonies » peut s'exprimer dans une littérature rose, à cheval sur l'aventure des « explorations » et sur la ferveur de l'action civilisatrice assumée par l'homme blanc au nom de la foi ou de la science⁹. Mais elle se traduit surtout par une nouvelle bouffée d'afropessimisme, que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser dans ces colonnes¹⁰. La médiatisation de la *Négrologie* du journaliste Stephen Smith¹¹ aura, été avec les incendies des banlieues, un bon repère d'un malaise français à l'égard des Africains. « L'agonie » du continent noir serait dû à sa « pauvreté humaine », à une culture de l'altérité créatrice de marginalité et d'arriération. Bref ce continent serait prospère « s'il n'était pas peuplé d'Africains ». Ce qui est intéressant dans cette charge, c'est la poursuite du regard colonial (et des comportements qui lui sont liés) dans notre pays. La spécification raciale ne se réfère plus l'anthropométrie ou à la biologie du début du siècle dernier, mais au registre des représentations et des constitutions mentales qui a l'avantage de globaliser de manière « correcte » tout en transférant sur les anciens colonisés les schémas idéologiques des colonisateurs et en les présentant comme intrinsèques et pratiquement « pigmentaires ». « L'africanité raciale » serait un trait de culture noire. Le procédé est d'autant plus pervers qu'historiquement l'expertise coloniale a effectivement marqué les colonisés, par ses retombées pratiques dans l'encadrement des populations, dans la gestion « indirecte » de leurs sociétés et dans l'instruction des enfants. Le combat des intellectuels africains a consisté notamment à réagir contre cette aliénation indigéniste¹².

Or qu'a-t-on entendu lors de la crise des banlieues ? Le ministre de l'Intérieur explique à la télévision¹³, en réplique à une observation du député socialiste Julien Dray sur les problèmes sociaux propres aux dernières vagues d'immigrés, que le refus d'intégration serait à l'évidence « culturel » car les jeunes originaires d'Afrique ne sont pas « des Suédois, des Danois ou des Hongrois » et il illustre cette dimension en évoquant « tenues traditionnelles », religion, polygamie... Cette dernière réalité a eu le succès qu'on connaît. La secrétaire perpétuelle de l'Académie française, Hélène Carrère d'Encausse, promue spécialiste de l'Afrique sur une chaîne de télévision russe, a donné la respectabilité qui convenait à cette explication¹⁴ :

« Ces gens, ils viennent directement de leurs villages africains. Or la ville de Paris et les autres villes d'Europe, ce ne sont pas des villages africains. Par exemple, tout le monde s'étonne : pourquoi les enfants africains sont dans la rue et pas à l'école ? Pourquoi leurs parents ne peuvent pas acheter un appartement ? C'est clair...

⁶ « Arno Klarsfeld défend la mission que lui a confiée Sarkozy sur l'histoire de la colonisation », *Libération*, 30 décembre 2005.

⁷ Cf. S. P. Huntington, *Le choc des civilisations*, Odile Jacob, 1997.

⁸ C'est ainsi que toute une littérature négationniste de bas étage consacrée ces dernières années en France au génocide du Rwanda se livre au jeu stupide de classement du monde entier en camps « protutsi » ou « prohutu ».

⁹ Dans le genre, J. de la Guérvivière, *Les fous d'Afrique. Une passion française*, Le Seuil, 2001.

¹⁰ J.-P. Chrétien, « Faut-il être « afropessimiste » ? », *Esprit*, juin 2004, pp. 171-175. Voir aussi notre dossier « Misères de l'afropessimisme », dans *Afrique et histoire*, n° 3, avril 2005, pp. 183-211.

¹¹ S. Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, 2003 ; rééd. Hachette 2004.

¹² On pourrait citer les oeuvres de Paulin Houtondji, Valentin Mudimbe, Achille Mbembe....

¹³ *TV5*, reprise de l'émission « A vous de juger », 12 novembre 2005.

¹⁴ D'après Lorraine Millot, correspondante à Moscou, *Libération*, 15 novembre 2004.

beaucoup de ces Africains, je vous le dis, sont polygames. Dans un appartement, il y a trois ou quatre femmes et 25 enfants. Ils sont tellement bondés que ce ne sont plus des appartements, mais Dieu sait quoi ! On comprend pourquoi ces enfants courent dans les rues. »

Ce retour en force du regard colonial prolonge en fait un mouvement de plus de vingt ans, né des désillusions des après-Indépendances, des échecs et des tragédies qui ont ponctué l'histoire du continent depuis les années 1970 et, en parallèle, du repli des solidarités européennes sur des positions « humanitaires ». La remise en cause des effusions tiers-mondistes devait être la condition d'un retour aux réalités vécues et à une conscience historique démystifiée. Elle a fonctionné trop souvent comme une caution morale à la reproduction des réductions ethnographiques, au dénigrement généralisé des élites africaines, au retour du paternalisme et, pire, à la légitimité de ingérences politico-militaires¹⁵. On assiste comme à un retour de la logique philanthropique à l'égard des « sauvages » au milieu du 19^e siècle. Une curieuse amnésie fait oublier que la colonisation moderne n'a pas commencé autrement et que c'est avec une parfaite bonne conscience civilisatrice, antiesclavagiste et modernisatrice que nos ancêtres ont conquis ce continent.

Face à cette tentation d'une logique de domination (éclairée ou cynique) de peuples jugés irrémédiablement inférieurs, on devait assister à un réveil de l'anticolonialisme. C'est chose faite. Mais la critique socio-économique, inspirée du marxisme, a cédé place à une mise en valeur de l'oppression politique et culturelle et de la dimension meurtrière¹⁶. La mise en scène du racisme dans les discours, dans l'iconographie, dans la pratique des exhibitions de « sauvages » en Europe au 19^e siècle, a réveillé l'air d'un autre temps pour le restituer de la manière la plus concrète¹⁷. Il faudrait néanmoins s'interroger sur la part de l'indignation et la part de la curiosité amusée que la médiatisation de cet imaginaire de propagande eurocentrée peut déclencher dans l'opinion publique, si le contexte scientifique, politique et idéologique, n'est pas suffisamment assimilé. La recherche ne peut faire l'économie de la réflexion pédagogique sur un domaine sensible (l'image) où le non-dit reste déterminant.

En ce qui concerne la violence intrinsèque du fait colonial, qui est d'abord une conquête, sa dénonciation se situe aussi dans la logique de concurrence des victimes, évoquée plus haut. Les massacres liés à la colonisation et à la décolonisation, sont mis en parallèle avec les crimes du communisme et avec la Shoah. Lors de la conférence internationale de Durban sur le racisme, la traite esclavagiste, a été définie en septembre 2001, dans la logique juridique de notre époque, comme un « crime contre l'humanité ». Les conditions abominables de ce commerce humain et le mépris raciste sur lequel il se fondait méritait effectivement cette qualification, reconnue en France par la loi Taubira dès mai 2001. Mais on voit bien qu'il s'agit alors non d'une réflexion spécifiquement historique, mais d'un travail de mémoire, avec ses implications sociales et politiques¹⁸. Les débats sur le mot « génocide » soulèvent des passions particulièrement aiguës, compte tenu de la définition précise de tels massacres de masse depuis 1948 et de l'enjeu symbolique qu'il représente. Ce type de question intervient notamment pour les Hereros, exterminés par les troupes coloniales allemandes en 1904 ou pour la répression de la révolte de 1948 à Madagascar et surtout pour l'Algérie de 1830 à 1962¹⁹.

Ce retour du colonial dans l'opinion publique française est donc lesté des confusions bien connues entre mémoire et histoire, entre les sensibilités collectives liées à « un passé qui ne passe pas » (même si ce passé est médiatisé dans le miroir de préoccupations sociales et de relectures politiques très actuelles) et d'autre part le travail de décryptage et de remise en situation dans un contexte chronologique auquel se livre l'historien, au risque d'être adulé si ses conclusions satisfont une mémoire ou traîné dans la boue s'il aboutit

¹⁵ Des « forme modernes de tutelle » qui seraient à inventer, selon S. Smith (*op. cit.*, p. 60) se référant à une suggestion de Hubert Védrine (*Le Monde*, 22 mai 2003).

¹⁶ Voir la grande synthèse dirigée par Marc Ferro, *Le livre noir du colonialisme. XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, R. Laffont, 2003. Et à ce sujet, « L'anticolonialisme (cinquante ans après) », *Afrique et histoire*, n° 1, septembre 2003, pp. 245-267.

¹⁷ Cf. N. Bancel et al. (éds.), *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, La Découverte, 2002.

¹⁸ Une confusion qui est au cœur du procès fait à l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, auteur d'une synthèse sur les traites négrières (Gallimard, 2004).

¹⁹ Voir le compte rendu de l'ouvrage d'Olivier Le Cour Grandmaison, *Coloniser Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Fayard, 2005 : G. Meynier et P. Vidal-Naquet, « Coloniser Exterminer : de vérités bonnes à dire à l'art de la simplification idéologique », *Esprit*, déc. 2005, pp. 162-177.

à des interprétations jugées sacrilèges²⁰. L'époque est de nouveau, comme dans les années 1930, aux insultes et aux procès d'intention. Cette ambiance, qui a conduit nombre d'historiens de premier plan dans l'étude de l'époque contemporaine à récuser toute intervention du judiciaire et du législatif dans l'écriture de l'histoire, est en fait due surtout à la concurrence redoutable des médias, entre presse, radio-télévision et internet, propice aux surenchères, aux débordements et à une culture des oppositions manichéennes. C'est à qui criera (ou parfois aboiera) le plus fort, même si l'argumentation reste particulièrement défailante.

Que signifie la « fracture coloniale » ?

Dans ces débats, cette expression a surgi, inspirée de la fameuse « fracture sociale ». La transposition au moins verbale est efficace dans le climat du moment. Mais le sens de « fracture coloniale », si on lit bien les auteurs attachés à cette formulation est double²¹. D'une part elle désigne, dans la continuité d'une logique coloniale qui serait au coeur de la République, la marginalisation sociale dont souffrent en France les personnes issues des anciens empires coloniaux (celui des « Iles à sucre », comme celui de Jules Ferry). Mais d'autre part, dans cette continuité postcoloniale impensée, la fracture serait aussi une « persistance du déni », c'est-à-dire l'occultation de « l'histoire coloniale » dans les écoles, privant ces immigrés du Sud, qu'ils soient français ou étrangers, de leur mémoire et les jeunes Français de souche métropolitaine de la conscience de cette part de l'héritage national. Le mot « fracture » désigne donc ici, sans que cette dualité de sens soit réellement explicitée, un syndrome de continuité historique et de cassure mémorielle. Le problème de son emploi en l'occurrence est paradoxal, puisque contrairement à l'image qu'il donnait du tissu social français, il ne s'agit pas d'une déchirure, mais plutôt d'une cicatrisation qui aurait mal pris ou qui serait foncièrement impossible.

Ce qui ressort de ce débat, avec la charge de passions et de revendications qu'il véhicule, c'est qu'il intéresse au premier chef la société française, en vertu de la « postcolonialité » qui la caractériserait, c'est-à-dire de la marque de l'expérience coloniale qui pèserait toujours sur elle. En dernière instance c'est un débat franco-français. Or les héritiers de la situation coloniale ne sont-ils pas avant tout les peuples africains (mais aussi asiatiques, voire sud-américains) qui sont aux premières loges pour percevoir cet héritage dans leurs propres Etats ? Les questionnements sur continuités et ruptures, sur transmissions et inventions, représentent un domaine crucial de l'historiographie africaniste, pour la fin de la domination européenne, mais aussi pour les différentes époques de contacts avec le monde extérieur. Il est pour le moins étonnant de voir aujourd'hui revendiquer, au nom du respect de l'Afrique, le développement d'une « histoire coloniale » qui aurait été négligée au profit d'une logique des « d'aires culturelles », comme si cet « épisode »²² (guère plus d'un demi-siècle dans la plus grande partie de l'Afrique tropicale) était le seul moment important du passé de ce continent et pratiquement la seule origine de son présent. Une vision tronquée de la longue durée (des millénaires) de l'histoire africaine, porteuse elle aussi d'eurocentrisme. Finalement la question la plus essentielle n'est-elle pas : qu'a représenté le joug colonial pour les Africains eux-mêmes ?²³

Les leures de la « modernité » coloniale

La signification de la colonisation, au sens contemporain du terme, est souvent résumée de manière simple, selon deux discours, qui inspirent la polémique actuelle autour de « positif » ou « négatif »

²⁰ Cf. F. Bédarida, « La mémoire contre l'histoire », *Esprit*, juillet 1993, pp. 5-13 ; J.-P. Rioux, « Devoir de mémoire, devoir d'intelligence », *Vingtième siècle*, n° 73, janvier 2002. Le collectif « Devoirs de mémoires » issu de l'appel des « indigènes de la République » affirme que « enseigner l'histoire, c'est... s'approprier une filiation », oubliant que l'histoire invite aussi à réfléchir aux ruptures.

²¹ P. Blanchard, N. Bancel et S. Lemaire (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte, 2005.

²² « L'épisode colonial », une expression de l'historien nigérian F.F.A. Ajayi (in L.H. Gann et P. Duignan (eds.), *Colonialism in Africa*, vol. I, Cambridge U.P., 1969, pp. 497-509).

²³ Une orientation qui a déterminé profondément les recherches sur l'histoire de l'Afrique depuis les années 1960. La question des programmes scolaires du secondaire se pose autrement : la page de l'époque coloniale semble avoir été tournée au profit d'une ouverture essentiellement européenne : cf. une observation à ce sujet de J.-P. Rioux, in P. Bernard et C. Rollot, « Le débat sur la loi du 23 février. Les points d'interrogation des manuels », *Le Monde*, 25 décembre 2005.

Pour les uns, les sociétés africaines, essentiellement rurales et repliées sur elles-mêmes, empêtrées de superstitions et de conflits stériles, étaient en retard et la conquête européenne fut en ce sens l'histoire d'un contact et d'une ouverture. C'est ainsi que la modernité déjà rodée en occident a été introduite en Afrique : économie monétaire, technologies sophistiquées et transports rapides, école, diffusion de l'écrit et élargissement de la connaissance du monde, administrations cohérentes et initiation aux valeurs issue soit des Lumières (Droits de l'homme, démocratie, nation), soit du monothéisme chrétien (Charité). Cette évolution sous influence européenne aurait été porteuse de l'Afrique contemporaine.

L'autre discours, celui des nationalismes du tournant des indépendances et de l'anticolonialisme, explique au contraire que des sociétés plus ou moins harmonieuses ont été brutalisées, assujetties, déchirées, aliénées et exploitées par les conquérant blancs. Ceux-ci ont apporté des éléments techniques (et militaires) nouveaux, mais ils ont surtout exploité la main d'œuvre et maintenu, voire aggravé, la misère et l'ignorance, et d'autre part entretenu et développé les divisions. L'indépendance consista donc, dans cette perspective, non seulement en un combat national révolutionnaire, mais aussi en une redécouverte des racines.

Chacun sait que la gestion coloniale a apporté des transformations appréciées au moins de certains secteurs des sociétés africaines, mais qu'elle a laissé aussi souvent des souvenirs pénibles, parfois cruels. La réponse n'est pas non pour autant dans une sorte de marchandage de la réalité, consistant à la teindre en gris au lieu du noir ou du blanc. Le problème est de penser concrètement ce qui se passe dans la « situation coloniale ». Il s'agit à la fois d'une époque et d'un espace, ce qu'on appelle aujourd'hui « le Sud ». La colonisation se situe à un moment où l'Europe vient seulement de réaliser sa première révolution industrielle, celle de la vapeur et de la métallurgie, à un moment où ses différents Etats viennent tout juste de consolider des institutions représentatives et pluralistes, même si les inégalités sociales et de sexe restent profondes (les femmes ne votent pas). L'indépendance des sociétés civiles à l'égard des religions exige encore de durs combats. Enfin le continent européen connaît une sorte de parenthèse de paix et de stabilisation (parfois fragile) de ses frontières entre deux périodes de guerres généralisées (fin 18^e-début 19^e siècle et premier tiers du 20^e). Les colonisateurs ne sont pas des forces abstraites, ce sont des gens issus de cette situation européenne précise. C'est une modernité en train de s'affirmer selon un style industriel, capitaliste, militaire aussi, avec certes la mémoire proche de la révolution de 1789, mais dans des sociétés où la masse des simples gens est vue toujours avec un certain mépris et avec suspicion (les « classes dangereuses »...).

Or sur le continent africain à partir des années 1880, ce n'est même pas cette Europe là qui s'installe. La colonisation n'est pas une excroissance de la métropole, elle n'est pas l'ouverture d'une succursale de l'Etat conquérant ni la création d'une nouvelle province (sauf dans les dominions britannique... sans oublier le refoulement des groupes autochtones !). C'est une situation très spéciale, fondée sur un rapport de force, non seulement politico-militaire, mais aussi technique et culturel, et sur un mépris structurel lié à l'anthropologie raciale qui domine la connaissance de l'ensemble des sociétés à cette époque. Donc en « colonie », les mots n'ont pas le même sens qu'en métropole : progrès, liberté, morale... disent autre chose.

Il était de même quasi impossible de penser l'égalité des habitants de l'Afrique avec ceux de l'Europe au 19^e siècle. L'Afrique « obscure », à peine sortie de sa fonction de réservoir d'esclaves, apparaissait comme intrinsèquement en retard, elle était à l'écart du centre du monde à tous points de vue et, on en était convaincu, elle ne pourrait que rattraper très lentement ce retard grâce à l'intervention européenne. Il fallait que ces « enfants » grandissent. Des considérations pseudo-biologiques laissaient même croire jusqu'aux années 1950 que ce progrès resterait toujours inaccessible : ne disait-on pas que les Noirs, en grandissant, voient leur croissance intellectuelle se bloquer, comme s'ils n'avaient vocation qu'à être de bons enfants à perpétuité²⁴ ! Tout cela était gravé dans la tête des colonisateurs, « négrologues » par excellence.

Ce que nous appelons « modernité » pouvait-elle être pensée dans ce cadre ? Se calcule-t-elle en tonnes de coton ou de cuivre exportées ou en kilomètres de pistes ou de voies ferrées ouvertes ? En nombre d'individus jetés dans des prisons (une institution nouvelle) ? En nombre de baptêmes ? La modernité à la sauce coloniale ne pouvait qu'être qualitativement très particulière. C'est donc cela qu'il faut arriver à creuser, sans se contenter de faire un simple pourcentage de bienfaits et de méfaits du colonisateur. Poursuivons cette réflexion²⁵ en envisageant deux grands domaines : le socio-économique et le socio-politique.

²⁴ Voir par exemple J. Ruytinx, *La morale bantoue et le problème de l'éducation morale au Congo*, publié par l'Université libre de Bruxelles en 1960 !

²⁵ Réflexions déjà présentées en avril 2005 pour une réunion de l'association congolaise *Pole*, (sous presse in *Regards croisés*, revue trimestrielle, Goma, 2005).

Sur le plan socio-économique d'abord, les transformations sont incontestables d'un point de vue strictement matériel. Les questions commencent dès qu'on s'interroge sur la façon dont tout cela a été vécu : le rythme des innovations fut beaucoup plus rapide que dans les campagnes européennes (comme l'essor urbain inouï que connaît l'Afrique depuis un demi-siècle), laissant à peine le temps de s'habituer, d'autant qu'elles étaient perçues comme venant de l'extérieur et parfois, au début, comme quasi magiques. Loin de stimuler la réflexion ou la participation, cela se fit plutôt sur le mode de l'étonnement et de la réception passive. Car simultanément ces changements économiques et techniques s'opèrent dans un contexte de dénigrement généralisé et d'étouffement des activités et des technologies que les gens avaient développées depuis des années ou des siècles²⁶.

Sous la férule de l'agronomie coloniale, les pratiques agricoles paysannes furent considérées a priori comme primitives, comme de la « cueillette », sans qu'aient été analysés la gestion des temps de travail familiaux, l'utilisation des sols, le rapport aux aléas climatiques, etc. Les cultures associées, les plantations « en désordre », les plantes non répertoriées comme rentables (sans considération pour leur valeur dans les équilibres nutritifs ou les appréciations gustatives) étaient décrites comme destinées à disparaître devant des cultures modernes, spécialisées, bénéficiant d'appoints techniques. Pourtant les paysanneries africaines se sont toujours distinguées par leur curiosité pour les variétés nouvelles et par l'adoption, sur les terroirs et dans la consommation, de produits venus d'ailleurs (l'exemple le plus impressionnant étant celui des plantes américaines - maïs, patate, tabac, manioc, haricot de type *Phaseolus*, etc. - entre les 16^e et 18^e siècles). Or au 20^e siècle l'avis des paysans est considéré a priori comme sans intérêt, ce qui a conduit à une démobilitation profonde de cette masse de la population, à un blocage apparent de ses capacités d'initiative, au profit de conduites de fuite ou de ruse et d'inventivités à la marge, qui ont représenté sans doute leur vraie modernité. Les travaux des géographes ruralistes français, pour ne citer que Gilles Sautter au Congo, Paul Pélissier dans le Sahel, Jean-Pierre Raison à Madagascar, plus récemment Hubert Cochet sur le Burundi²⁷, ont fait voler en éclats, du moins aux yeux des spécialistes attentifs, cette vision misérabiliste et immobiliste des paysans africains. L'historien anglais John Iliffe peut écrire²⁸ : « Les Africains ont été, et sont toujours, ces pionniers qui ont colonisé une région particulièrement hostile du monde au nom de toute la race humaine. En cela réside leur principale contribution à l'histoire ».

Quant aux productions artisanales, elles ont été presque toutes progressivement ruinées au profit de produits importés. Deux exemples que j'ai étudiés dans la région des Grands lacs : la métallurgie du fer et les salines. Les outils en fer locaux étaient de bonne qualité, mais la concurrence des prix a été accablante et l'activité des forgerons fondeurs de minerai s'est éteinte définitivement dans les années 1930. Quant aux sauniers du Burundi²⁹, leur activité a été ruinée par la mainmise industrielle coloniale sur les salines d'Uvinza (Ouest de la Tanzanie actuelle), transformant ces producteurs en simples porteurs, dont les revenus se sont ainsi effondrés. Le plus grave fut d'ordre culturel : la dépréciation de ces technologies en vertu de considérations techniques ou hygiéniques qui tendaient à ridiculiser toute production locale et à déstabiliser moralement les gens quant à leurs capacités. Un vieux forgeron burundais me disait : certes nous avons été amenés à cesser un travail très fatigant, mais nous nous sommes retrouvés comme « bloqués »³⁰. Autrement dit l'économie coloniale qui émanait pourtant de puissances libérale (sur le plan économique) était profondément dirigiste. Le mimétisme était préféré à l'initiative.

Les logiques socio-politiques prolongent de ce que nous venons d'observer au niveau du vécu quotidien. En principe l'administration, la justice coloniale et surtout l'école devaient libérer les gens des oppressions de nature politique ou religieuse héritées du passé et favoriser l'épanouissement des individus, idéal occidental s'il en est. Cet aspect des choses n'est pas absent. Le simple contact avec le monde européen, précoce sur les côtes, avant même la domination coloniale, a suscité de nouveaux comportements, de nouvelles solidarités, de nouvelles curiosités et de nouvelles aspirations par rapport aux pouvoirs et aux cadres sociaux existants. A vrai dire, dans le passé, l'Afrique a connu plusieurs expériences de ce type d'évolutions, dès que des sociétés urbaines se sont développées, sur la côte orientale ou dans la boucle du

²⁶ B. Jewsiewicki et J.-P. Chrétien (eds.), *Ambiguïtés de l'innovation. Sociétés rurales et technologies en Afrique centrale et occidentale au XXe siècle*, Québec, Safi, 1984 .

²⁷ H. Cochet, *Crises et révolutions agricoles au Burundi*, Karthala, 2001.

²⁸ J. Iliffe, *Les Africains. Histoire d'un continent*, trad. Aubier/Flammarion, 1997.

²⁹ J.-P. Chrétien, "Le commerce du sel de l'Uvinza au XIXe siècle : de la cueillette au monopole capitaliste", in *Burundi. L'histoire retrouvée*, Karthala, 1993, pp. 163-188.

³⁰ J.-P. Chrétien, "La production du fer au Burundi avant la mainmise coloniale" in : N. Echard (éd.), *Métallurgies africaines. Nouvelles contributions*, Paris, 1983, pp. 311-325.

Niger à la fin du Ier millénaire, dans le golfe de Guinée au 15^e siècle. Les centres urbains ou périurbains créés au fur et à mesure de la pénétration coloniale ont prolongé cette histoire déjà longue.

Le plus surprenant n'est pas là, il réside dans l'attitude extraordinairement ambiguë des colonisateurs à l'égard de ces milieux qu'on va baptiser « évolués ». Les « indigènes » dont ils se méfient le plus ne sont pas ceux qui baignent dans un milieu rural apparemment stable, mais ceux qui bougent, qui discutent, qui contestent. Les colons sont préoccupés d'avoir des auxiliaires instruits, mais sans véritable identité citoyenne, des assistants vernis de modernité, mais non « déracinés », c'est-à-dire en fait l'opposé de ce qu'était un homme « moderne » en Europe en 1930 ou en 1950. Autrement dit, à l'école ou au catéchisme, on s'adresse à la personne du jeune élève, à sa responsabilité morale, à sa capacité intellectuelle, et plus tard on s'adressera à sa compétence, on lui propose donc un idéal de promotion individuelle, mais en fait le jeu est réglé d'avance au nom d'une vision élitiste et héréditaire. La société coloniale relève de hiérarchies « naturelles » où le Blanc est évidemment au sommet. Lors d'enquêtes dans la région de la mission de Muyaga, au Nord-est du Burundi, j'avais rencontré un ancien maçon, constructeur d'églises depuis le début du 20^e siècle, fier de son métier, éminemment moderne par rapport à son milieu d'origine, mais qui avait bien dû se résigner à ce que, pour les Pères de cette paroisse, ce fût le chef local, un prince important, qui soit leur véritable partenaire³¹.

Il y aurait tant à dire sur le fonctionnement de « l'ethnicité » dans ce contexte : une façon de définir des vocations « naturelles » et de circonscrire un champ politique prédéterminé ! L'acculturation coloniale a consisté aussi en une appropriation du passé africain par le colonisateur, ce passé étant écrit selon des lignes de force bien assurées : immobilisme ethnographique, primat des origines, logique raciale de ce fonctionnement. Tout le film de l'histoire africaine s'est retrouvé figé et écrasé en une planche photographique intitulée « Afrique traditionnelle », intériorisée par une première génération instruite avant d'être instrumentalisée par des politiciens plus récents.

Au tournant du « colonial tardif » (les années 1950), qui prélude aux indépendances sans qu'ils en aient clairement conscience, les différents acteurs sociaux et politiques émergents (planteurs aisés défendant leurs bénéfices, villageois rétifs aux corvées, commerçants défendant leurs marges de manœuvre, ouvriers des chemins de fer ou des ports se mettant en grève, intellectuels créant des associations et ébauchant une expression politique...) sont marginalisés au maximum sous couvert d'un discours qui se veut à la fois ethnographique et technique sur les sociétés « coutumières » et les atavismes « tribaux ». L'historien américain Fred Cooper a souligné à plusieurs reprises ce dialogue de sourds qui traduit en fait les contradictions européennes face au développement d'une modernité politique en Afrique³².

La colonisation s'est voulue une œuvre de modernisation économique et technique, sans réelle mutation sociale et politique. Cette ingénierie sociale quelque peu schizophrénique, née à l'ombre d'une vision raciale, s'est prolongée sous un argumentaire de type technique sur le « développement » (avant que l'on parle comme aujourd'hui du « marché » ou de « l'humanitaire ») où tout débat laissant ouvertes des options multiples était (est) évacué au profit d'une ligne considérée comme la bonne. Une politique sans choix en quelque sorte, des programmes sans acteurs autonomes. On voit comment cet imaginaire politique, porteur d'autoritarisme, s'est prolongé après les indépendances. Des acteurs africains ont simplement remplacé les acteurs européens de l'époque. Dans le débat faussement clair entre « tradition » et « modernité », où des réalités modernes sont archaïsantes et des traditions porteuses d'une vitalité tout à fait moderne, l'historien propose de regarder le passé avec le souci d'y détecter les dynamiques, de retrouver en quelque sorte les modernités du passé. Ce retour à un authentique débat historique est indispensable pour sortir des apories de la polémique française actuelle sur la colonisation et de ses manichéismes confortables.

Jean-Pierre Chrétien

³¹ J.-P. Chrétien, « Conversions et crise de légitimité politique : Muyaga, poste missionnaire catholique et la société de l'Est du Burundi (1896-1916) », in J.-P. Chrétien et al. (éds.), *L'invention religieuse en Afrique*, Karthala, 1993, pp. 347-371.

³² Voir F. Cooper, *Africa since 1940. The past of the present*, Cambridge U.P., 2002 ; Id., *Décolonisation et travail en Afrique L'Afrique britannique et française, 1935-1960*, trad. Karthala-Sephis, 2004.